

32-113

Décret n° 93 - 450 du 29 SEPTEMBRE 1993
portant nomination de Monsieur OKEMBA (Henri
en qualité de conseiller spécial du Président
de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92-926 du 10 novembre 1992 portant réorganisation de
la Présidence de la République ;

Vu le décret n° 92-896 du 3 septembre 1992 portant nomination du
ministre à la Présidence, directeur du cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n° 92-980 du 31 décembre 1992 portant rectificatif au
décret n° 92-909 du 6 octobre 1992 portant nomination d'une directrice adjointe
de cabinet du Président de la République ;

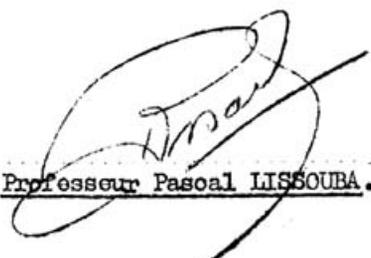
Vu l'ensemble des textes portant nomination des membres du cabinet
du Président de la République ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur OKEMBA (Henri) est nommé, avec rang et prérogatives de
ministre, conseiller spécial du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, le 29 SEPTEMBRE 1993


Professeur Pascal LISSOUBA.